

Image not found or type unknown



attente maison depuis mai 2008

Par **emie77**, le **19/08/2009** à **11:44**

Bonjour,

depuis mai 2008 nous avons signe avec un constructeur de maison individuelle. il devait predre en charge : la recherche du terrain et tout le côté administratif. hors on a eu des problème pour avoir le terrain, ensuite le permis de construire. il a fallu refaire le credit , donc des frais supplémentaires. ensuite les frais de notaire. aujourd'hui tout les organismes sont fermés pour congé nous possédons le permis de construire mais après 5 dossier de crédits nous n ' avons toujours rien et aucun suivi de la part de notre constructeur.

J'aimerais savoir quels sont nos droits face a cette attente, qui a ce jour nous demoralise.

Merci par avance pour votre réponse